

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE	REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE -EGALITE -FRATERNITE SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE	N°2024/57
--------------------------------	--	-----------

Suite à l'absence de quorum lors de la séance du 7 octobre 2024, le Comité Syndical a été de nouveau légalement convoqué le 7 octobre 2024 ; l'an deux mille vingt-quatre, le 11 octobre, les membres du Comité Syndical, se sont réunis au 3 rue des Paveurs 91 000 Evry-Courcouronnes, à 9 heures, sous la Présidence de Monsieur Xavier DUGOIN

Nombre de membres en exercice : 90

Présents : BERTOL Gino, DUGOIN Xavier, HILGENGA Wilfrid, LE ROUX Jean-Claude, Michel PELTIER (suppléant)

Pouvoirs : DELIANCOURT Jean-Claude (à BERTOL Gino)

Absents : ABENA Gabin, BEAUDET Stéphane, BEN OUADA Sami , BENEDETTI Laurence, BENIDJER Khellaf, BENSARSA REDA Lamia (EPTGOSB), BENSARSA REDA Lamia (Juvisy), BIGA Jean-Bernard, BORTOLI Jacky, BOUSSELET Philippe, BOUTEILLE Erick, BUDELLOT Laurence, CASTAINGS Laurence (CAPS), CASTAINGS Laurence (Epinay sur Orge), CELLIER Pierre-Henri (CCEJR), CELLIER Pierre-Henri (Saint Yon), COLAS Romain, CONAN Gauthier, CORDIER Corinne, CORRE Daniel, CORZANI Olivier, COUDORO Bernardin, DAMIATI Michaël, DELMOTTE Kim, DELPIC Joseph, DIRAT Karl (SIARCE), DIRAT Karl (Villabé), DJEARAMIN Ganesh, DUMONTAUD SEURE Aurélie (Soisy sur Seine), DURANTON Marianne, ECK Bernard, ESPRIN Daniel, FASSI Olivier, FOUQUE Nicolas, FOURNIER Pascal, FRAYSSE Gilles, GOMBAULT Jacques, GONZALES Didier (EPTGOSB), GONZALES Didier (Villeneuve le Roi), GRILLON Eric (EPTGOSB), GRILLON Eric (Ablon sur Seine), GUERTON Jacques, GUILBERT Xavier, HAMARD Sylvain (EPTGOSB), HAMARD Sylvain (Paray Vieille Poste), HARTZ Jean (CAGPS), HARTZ Jean (Bondoufle), HUBERT Serge, JANIN Eric, LAMOUR Alain, MATT Edouard, MAYEUR Véronique, MELIN Gil (CAGPS), MELIN Gil (Ris Orangis), MORIN Jean-Marc (CAGPS), MORIN Jean-Marc (Lisses), NEDELEC Gaëlle, NOEL Michel, PAROLINI François, PEROT Joël, PETEL Yann, PFEIFFER Nathalie, PIANTONI Gilbert, PIGEON Marie France, PLANTE François, PROT Pierre, PYOT Frédéric (SIARCE), PYOT Frédéric (Corbeil-Essonnes), RASSIER Gérard, ROUSSEAU Jean-Baptiste, ROUSSET Laurent, SAC Patrice, SCACCHI Anne (CCEJR), SCACCHI Anne (Boissy sous Saint Yon), SEBBAG Alice, SHEPS Ariel, TANGUY Sylvain, TARAGON Stéphane, TEILLET Alexis, TERRIER Michel, VEROTS Dominique, VIVIER Richard, WITTEK Eugène (CAGPS), WITTEK Eugène (Etiolles)

Le Président ouvre la séance et procède à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Wilfrid HILGENGA est désigné secrétaire de séance

OBJET : ADHESION A L'ALEC OUEST ESSONNE

Le Comité Syndical,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2022-PREF-DRCL-397 du 10 octobre 2022 portant modifications statutaires ;

Vu les statuts de l'ALEC OUEST ESSONNE

Considérant que le SMOYS, depuis 2020 s'engage auprès de ses membres dans la transition énergétique et a toujours cherché à s'associer aux autres acteurs locaux pour mutualiser les moyens et renforcer l'efficacité de ses interventions ;

Considérant que de son côté, l'ALEC OUEST ESSONNE est une association loi 1901 dédiée à la sensibilisation, la mobilisation et l'implication des acteurs dans la transition énergétique sur les territoires, que ses adhérents et partenaires sont aussi bien les collectivités, les copropriétés que le grand public ;

L'autorité territoriale,

Considérant que les missions de l'ALEC rejoignent celles du SMOYS et avec un territoire qui se recoupe en grande partie, le SMOYS s'est rapproché naturellement de l'association pour étudier les pistes de collaboration entre les deux structures ;

Considérant que le meilleur moyen que le SMOYS puisse travailler avec l'ALEC OUEST ESSONNE, dans le respect des statuts de l'association et des missions du syndicat est l'adhésion de ce dernier à l'ALEC OUEST ESSONNE ;

Après en avoir délibéré

VALIDE l'adhésion du SMOYS à l'ALEC OUEST ESSONNE

DIT que le SMOYS va rejoindre le collège B de l'ALEC OUEST ESSONNE, conformément à l'article 6 – composition de l'association, de ses statuts annexés

AUTORISE le Président à engager les démarches nécessaires et signer tous les documents afférents pour l'adhésion à l'ALEC OUEST ESSONNE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Vote UNANIMITE	
Pour	6
Contre	0
Abstention	0

La délibération est adoptée

Le Président


Xavier DUGOIN

Le secrétaire


Wilfrid HILGENGA

Date de publication sur le site :

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité